

## MOT DU PRÉSIDENT



**Ny Fanja  
RAKOTOMALALA**  
Président de la  
Chambre des Mines  
de Madagascar

Chers lecteurs,

2016 a été une année de défis pour le secteur minier. La Chambre a su accroître sa notoriété et sa crédibilité auprès des acteurs du secteur et faire part de son opinion auprès des décideurs. Bien que des avancées aient été constatées, de grands efforts restent à fournir pour résoudre les enjeux auxquels font face les membres dont le cas des Permis Miniers et du processus de révision du Code Minier. Les actions de la Chambre seront concentrées sur ces deux points pour cette année 2017. Je fais ainsi appel à la mobilisation de tous les membres pour que nous puissions relever ensemble ces défis.

A tous, je vous souhaite une excellente année 2017.

Éditeur du mois



## LE SECTEUR MINIER À MADAGASCAR Rétrospective et perspective

Par le passé, les fondations du secteur minier à Madagascar étaient un modèle en Afrique. Le Code Minier qui régit Madagascar est considéré comme parmi les meilleurs en Afrique. Les pratiques des institutions comme le Bureau du Cadastre Minier de Madagascar (BCMM) ou l'office National de l'Environnement (ONE) ont été reprises par de nombreux pays. Grâce à ces bonnes fondations, deux investisseurs majeurs ont pris la décision d'investir à Madagascar. Ces décisions ont renforcé la confiance des investisseurs et ont permis à la Grande Île d'attirer des investisseurs pour des activités d'exploration.

Ces fondations ont toutefois été fragilisées par les années de crise engendrant un important problème de gouvernance au sein du secteur minier. La non-application effective du cadre légal a marqué la vie du secteur minier depuis 2010 et s'est éternisée jusqu'à aujourd'hui si nous ne citons que la suspension des traitements de permis miniers. Ces dysfonctionnements réduisent significativement la compétitivité des entreprises minières en opération et mettent en péril la survie des compagnies en exploration de plus que la volatilité et l'incertitude du marché ne sont pas en faveur des compagnies au cours de ces dernières années.

Si le mode de gouvernance actuel persiste, Madagascar verra le départ des compagnies d'exploration sérieuses et déjà peu nombreuses. Cela influera grandement sur le développement du secteur minier à Madagascar et marquera la fin de l'accroissement de la contribution du secteur minier au développement de Madagascar. Néanmoins, si toutes les parties prenantes : l'Etat, la Société civile, les Partenaires Techniques et Financiers et les compagnies minières démontrent une volonté réelle à assainir et rendre attractif le secteur minier, nous sommes confiants que l'exploitation minière industrielle pourrait contribuer plus au développement économique, social et environnemental de Madagascar.

# GROUPES ÉLECTROGÈNES : AVEZ-VOUS PENSÉ À MASSEY FERGUSON ?



**Vente-location – SAV**  
à partir de 10KVA à 5 MKVA



**MASSEY FERGUSON**  
A world of experience. Working with you.

**ROUGE VISIONNAIRE PIONNIER LEADER SERIEUX FIABLE DISPONIBLE FIER ENGAGE**

**MATERAUTO**

Antananarivo Tél: +261 20 22 233 39  
Tamatave Tél: +261 20 53 306 96

mater@materauto.com  
www.materauto.mg

# AVEZ-VOUS PENSÉ À VOLVO ?

**VOLVO**  
Construction Equipment



**MORE CARE. BUILT IN.**

Découvrez le chez

**MATERAUTO**

Antananarivo Tél: (+261 20) 22 233 39  
Toamasina Tél: (+261 20) 53 306 96

MADAGASCAR

mater@materauto.com  
www.materauto.mg



## INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE Rapport ITIE: les faits marquants de l'année 2014



Grâce à son Comité National et avec l'appui du cabinet PricewaterhouseCoopers (PwC), le rapport ITIE 2014 a été publié le 20 décembre 2016. Une publication qui a permis à Madagascar de rester parmi les pays candidat à l'ITIE.

### Paysage économique global

La baisse continue des prix des matières premières ont fait de 2014 une année assez difficile pour le secteur minier. Trois faits ont par conséquent marqué le secteur extractif mondial: la chute des capitalisations boursières de 280 milliards USD, le recul de 72% des bénéfices nets et la baisse de 11% des dépenses d'investissements par rapport à 2013.

Aucune des quarante grandes compagnies minières n'ont été épargnées par cette crise selon le rapport annuel Mines du cabinet PwC. Ces industries s'accordent à dire que la baisse des prix n'est pas temporaire. Face à l'incertitude au niveau du marché, la réduction des coûts et l'amélioration de la productivité restent des impératifs pour augmenter la compétitivité et ainsi pouvoir continuer à travailler.

### Paysage politique et juridique

La suspension d'octroi de permis miniers a perduré en 2014 bien qu'il n'y ait aucun texte ayant une véritable valeur légale pour justifier la note du Conseil du Gouvernement sur le gel des permis miniers datant de 2011.

Une instruction portant sur la gestion des permis miniers a toutefois été émise par le Ministère des Mines afin d'assainir la gestion des permis miniers en 2013 et traite 10 points à savoir les extensions de substances (traiter les dossiers suivant les procédures en vigueur), les Renouvellements (accorder le dépôt des demandes jusqu'au 31 janvier 2013 pour les dossiers en retard), les renoncations partielles (traiter les dossiers suivant les procédures en vigueur); les renoncations totales (traiter les dossiers suivant les procédures en vigueur et refuser les demandes de rétractation après la signature de l'instruction), les annulations (procéder à l'annulation des permis miniers pour non-paiement des FAM et redevances minières relatives aux années antérieures à 2013), les paiements des FAM, les transferts (traiter les dossiers suivant les procédures en vigueur), les affaires litigieuses, les transformations (traiter les dossiers suivant les procédures en vigueur) et les octrois.

167 099 carrés miniers ont été occupés en 2014 soit une superficie de 65 273 km<sup>2</sup> dont 12,25% sont des Permis de Recherche et d'Exploitation (PRE), 79,26% des Permis de Recherche (PR) et 8,49% des Permis d'Exploitation (PE). 54 opérateurs ont renoncé à 717 permis couvrant 123 044 carrés miniers.

### Revenus du secteur extractif et contribution à l'économie

Les revenus générés par le secteur extractif totalisent un montant de 60,97 millions USD pour l'année 2014. En termes de valeur ajoutée au prix courant, la contribution des industries extractives est à hauteur de 4,18 % du PIB en 2014. Au cours de l'année 2014, l'Etat a connu une perte de 21.17% sur les revenus perçus du secteur extractif par rapport à 2013. Cette contribution de plus en plus réduite du secteur à l'égard des finances de l'Etat démontre les difficultés économiques et contextuelles auxquelles font face les compagnies extractives.

Selon le rapport ITIE 2014, elle serait due

- au niveau de l'OMNIS par la diminution du nombre des sociétés pétrolières actives dans l'exploration qui étaient passées de 16 en 2013 à 10 en 2014,
- au niveau du BCM, les encaissements ont diminué compte tenu de nombreuses compensations de créances s'élevant à 2 608 816,60 USD ; de la renonciation de 717 permis par 54 opérateurs couvrant 123 044 carrés miniers et des FAM non perçus d'un montant de 1 091 350,16 USD,
- au niveau de la DGI, le recul des recettes fiscales de près de 5484 milliers USD peut notamment s'expliquer par la résultante du retour à l'ordre constitutionnel en 2014. En effet, la période de la transition a été marquée par une attitude très active de l'administration fiscale en matière de redressement fiscal,
- l'augmentation des recettes douanières entre 2013 et 2014 est principalement tirée par l'augmentation des exportations de quatre entités extractives (DYNATEC, QMM, KRAOMA, GRAPH MADA). Cette augmentation en valeur a été constatée à hauteur de 86,22 % entre 2013 et 2014.

Le Rapport ITIE 2014 est téléchargeable sur le lien. [http://eitimadagascar.org/downloads/Madagascar\\_Rapport-de-reconciliation-EITI-2014.pdf](http://eitimadagascar.org/downloads/Madagascar_Rapport-de-reconciliation-EITI-2014.pdf).

## CONFÉRENCE DES BAILLEURS ET DES INVESTISSEURS 2016

*La CBI qui s'est tenue les 1 et 2 décembre 2016 au siège de l'Unesco à Paris a vu la participation des groupements du secteur privé : GEM, SIM, FIVMPAMA, GOTICOM, GEFP, CMM, de la Société Civile, du Gouvernement, des Bailleurs de fonds et des Investisseurs privés.*

### Lutte contre la corruption

Le Président de la République s'est engagé lors de cet événement à lutter contre la corruption et à mettre en place la bonne gouvernance pour renforcer la chaîne de commandement pour les prochaines années.

### Participation de la CMM

La CMM a participé à la CBI pour contribuer à la promotion du secteur minier de manière responsable et pour apporter davantage de crédibilité à l'événement. Modérateur du panel sur les Mines, la CMM a animé les discussions sur les enjeux du secteur auxquels ont participé la compagnie Ambatovy, l'OMV Upstream, Madagascar Oil, la Banque Mondiale, la Société Civile et les représentants du Gouvernement et de la Présidence.

### Résultats

Les résultats de la CBI ont dépassé les attentes. Selon les organisateurs de la CBI, Madagascar comptait décrocher 3,3 milliards USD pour la réalisation de plusieurs projets structurants. Toutefois, les bailleurs se sont engagés à soutenir Madagascar pour un montant total de 6,4 milliards de dollars pour une période de quatre ans. Pour leur part, les investisseurs privés ont pu échanger avec la délégation malgache sur les opportunités d'investissement, le climat des affaires, et le cadre réglementaire.

A l'issue de la Conférence, les investissements annoncés par le secteur privé s'élèvent à près de 3,5 milliards de dollars.

### Opportunités pour le développement du secteur minier

Pour rester compétitives et continuer leurs activités d'une manière pérenne, les compagnies minières ont mené des plans de transformation afin de redimensionner leurs organisations pour qu'elles soient plus efficaces et plus flexibles par rapport à l'incertitude et à la volatilité du marché. Face à ces mesures et dans un souci de développer le secteur minier malgasy, plusieurs opportunités pourraient être associées aux interventions des Partenaires Techniques et Financiers notamment l'amélioration de la gouvernance, le financement des infrastructures publiques ou la lutte contre la corruption.